

Les règles de La Cédille en une page

Le règlement complet fait foi ; il est dans la mallette et sur le site.

Le concours

- Cinq catégories : CP, CE1-CE2, CM1-CM2, 6e-5e et 4e-3e.
- Une liste officielle par catégorie : 60, 100, 120, 140 et 140 mots, en trois niveaux. Seuls ces mots sont demandés.
- Toute la classe s'entraîne ; les finales sont réservées aux volontaires.

L'entraînement

- Trois rituels de 10 minutes par semaine, du 4 janvier au 12 mars.
- Une **étoile** : le mot réussi de mémoire deux jours différents, vérifié par un camarade, l'enseignant ou un parent. Une étoile gagnée ne se perd jamais.
- Les **paliers** : Bronze avec le niveau 1, Argent avec les niveaux 1 et 2, Or avec toute la liste.
- Aucun classement affiché ; les résultats des dictées restent dans la classe.

La sélection de classe

- Semaine du 15 mars : dictée de 20 mots de la liste (10 en CP), tirés au sort dans les trois niveaux.
- Un point par mot entièrement juste, accents et signes compris. La majuscule n'est jamais exigée ; les deux graphies de 1990 sont acceptées.
- Deux qualifiés et un remplaçant par catégorie ; au collège, chaque classe peut n'en qualifier qu'un, plus un remplaçant.
- Égalité : séries de 3 mots de niveau 3, écrits, jusqu'à ce qu'elle soit levée.

Les finales

- École ou collège : 6 élèves au plus en CP et en CE, 8 à partir du CM. Ville, si elle est organisée : 10 par catégorie. Au-delà, demi-finale écrite. Les plafonds ne sont jamais dépassés.
- Ordre de passage tiré au sort ; un mot d'essai qui ne compte pas.
- Niveau 1 à la manche 1, niveau 2 aux manches 2 et 3, niveau 3 ensuite.
- Deux vies par élève. Quand il en reste deux, duel : un mot chacun jusqu'à ce que l'un réussisse et l'autre non.
- 45 minutes au plus : on finit la manche, puis manche finale écrite de 5 mots s'il reste plusieurs élèves.

Pendant une finale, l'élève peut...

Demander	qu'on répète le mot, qu'on redise la phrase ou qu'on donne le sens.
Commencer	dans la minute (1 min 30 en CP et en CE). Le maître du temps annonce « 15 secondes ».
Épeler	les lettres une à une, avec chaque accent et signe, sans s'arrêter plus de 10 secondes.
Finir	en disant « fini ». On peut recommencer une seule fois en disant « je recommence ».
Ardoise	permise en CP et en CE pour écrire le mot avant de l'épeler.

Le jury

- Cinq adultes : un prononateur, deux juges, un maître du temps, un secrétaire. Un juge préside et tranche.
- Un mot mal prononcé est remplacé ; une erreur du jury reconnue avant la manche suivante est corrigée.

Les adaptations

- Ouvertes à tout élève qui en a besoin, avec ou sans PAP ou PPS : temps, ardoise, épellation écrite...
- Elles changent la façon de répondre ou le temps, jamais les mots demandés. Validées par la direction, signalées au président du jury.

Les récompenses

- Diplôme de participation pour chaque élève, puis un diplôme par palier atteint.
- « Classe d'or » si au moins 80 % des élèves atteignent le palier Bronze.
- Diplômes de finaliste et de lauréat de l'école (les deux premiers). À la ville, si elle a lieu : médailles, lots et trophée.

L'esprit : on encourage chaque candidat et on ne commente pas les erreurs. Un élève qui a utilisé ses deux vies ne quitte pas la scène : il rejoint le banc des finalistes.